

Image not found or type unknown



Location materiel de puériculture

Par **DEW83**, le **22/08/2012** à **18:09**

Bonjour,

Je voudrai crée de chez moi, avec un site internet pour vitrine, une micro entreprise de location de matériel enfant (poussette, lit pliant, chaise bb etc etc) or le texte de loi dit exclure de ce régime :

" les opérations de location de matériel ou de biens de consommation durable, [s]auf si elles présentent un caractère accessoire [/s]ou connexe pour une entreprise industrielle ou commerciale".

Je voudrai savoir si oui ou non, j'ai droit au statut de micro entreprise ou sinon, lequel prendre ?

Merci d'avance pour votre réponse.
sdewyndt@hotmail.com